

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 juin 2010

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE - (n° 2636)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 679

présenté par
M. Yves Cochet, M. Mamère et M. de Rugy

ARTICLE 9

Supprimer les alinéas 20 à 22.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient de réserver le soutien des pouvoirs publics au financement des premières et troisièmes sections du fonds national de gestion des risques en agriculture.